Villaz & Vous

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N°6
JUIN-JUILLET
AOÛT 2015

Travaux ONF réalisés sur le sentier menant au chalet Chappuis

Mairie de Villaz

À **LA UNE**
Scolaire, périscolaire, enfance et jeunesse
page 6-7

À **DÉCOUVRIR**
Villaz voit vert
page 8-9

LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis,

Voilà un an notre équipe municipale a reçu la responsabilité de la gestion communale. Même si rien de vraiment spectaculaire n'a été apporté dans la vie quotidienne de notre village compte tenu du temps nécessaire à la décision publique et démocratique plus lent que celui que nous vivons dans l'entreprise ou dans notre vie personnelle, les 23 élus se sont attelés à la tâche en apportant progressivement des améliorations ; d'abord dans le renforcement de la proximité avec vous tous : tenue mensuelle de permanences d'élus, élargissement des plages d'ouverture de la mairie, redynamisation des manifestations, collaboration avec le tissu économique, coopération avec le milieu scolaire et le monde associatif, édition du magazine municipal Villaz & Vous. Nous nous sommes efforcés aussi de répondre à vos interrogations et problèmes divers.

Des points noirs subsistent, notamment celui des incivilités qui font l'objet d'un article dans ces pages. Il me faut de nouveau insister pour que le respect des règles de bien vivre ensemble soient respectées. J'invite d'abord à plus de civisme tous les auteurs de ces incivilités (non conformités d'urbanisme, vitesses et stationnements non respectés, circulation sur des voies piétonnes, dépôts de déchets sauvages, feux de déchets verts, bruits divers en dehors des plages admises de la journée et surtout la nuit, vandalisme...) ; j'invite aussi les témoins ou victimes à me les signaler.

S'agissant des investissements, l'information vous en est donnée régulièrement grâce au magazine ; le projet le plus avancé est bien sûr la maison médicale qui sera opérationnelle en fin d'année.

Par ailleurs, l'étude d'un plan de sécurisation de la circulation dans le village va être lancée en collaboration avec des associations de la commune. Dans ce domaine nous pouvons déjà confirmer suite à nos interventions et discussions avec le département que trois secteurs seront prochainement soumis au régime de l'agglomération, c'est-à-dire limités à 50 km/h (Les Provinces, Ronzier et route de Nâves).

Nous avons également reçu les autorisations pour les installations de trois radars pédagogiques qui seront donc en place avant l'été.

Il nous faut aussi anticiper la rentrée 2015/2016 puisque notre restaurant scolaire sera sous-dimensionné compte tenu de la croissance du nombre de repas. Pour optimiser l'utilisation de nos bâtiments et ainsi réaliser des économies, 80 places seront créées en aménageant une partie du groupe 3.

Il est un autre domaine où le temps de la décision est lent, ce qui n'est pas anormal compte tenu de son importance, c'est le projet de la réforme territoriale. Néanmoins, les discussions avancent au sein de nos communes du Pays de Fillière et les positions des uns et des autres se clarifient. Lors de sa réunion du 7 mai dernier, le Conseil communautaire a pris une première position officielle adoptée par les délégués de sept communes (à l'exception de ceux de Groisy et Charvonnex) : "accord de principe pour que les neuf communes créent ensemble une commune nouvelle pour rejoindre ensuite une future grande intercommunalité". Quelle intercommunalité ? Le choix n'a pas encore été décidé, même si une nette majorité des communes du Pays de Fillière s'oriente vers l'agglomération annécienne ; un regroupement avec les communes du Pays de Cruseilles apparaissant de moins en moins pertinent. En tout cas, pour Villaz, rejoindre la région d'Annecy, qui est notre bassin de vie naturel, est une évidence ; c'est cette position que nous nous attachons à défendre vis-à-vis de nos collègues.

Quoiqu'il en soit, pour tous les élus, la création d'une commune nouvelle ne pourra pas se faire sans l'adhésion de la population ; une consultation de tous les habitants sera donc organisée, le moment venu, dans chacune de nos communes.

Votre maire,
Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire
Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila, adjointe au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale
Ont participé à ce numéro : Sylviane Baud, adjointe au maire / Roger Bonazzi, conseiller municipal délégué / Déborah Vigné, CCPF / Jean-Paul Rauxet, conseiller municipal
Crédit photo : Mairie / Tennis club / FJEP / APE

Retour en images à Villaz

Dimanche 10 mai
C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la 2e édition du vide grenier des enfants, organisé par l'APE.

Vendredi 8 mai
Près de 70 doublettes pour la 3e édition de la villazoise, tournoi de pétanque organisé par l'ASP. La pluie a rythmé l'après-midi mais n'a pas empêché le bon déroulement du tournoi et le repas du midi. Rendez-vous l'année prochaine !!!

Vendredi 8 mai
Les villazois se sont réunis nombreux pour **partager ensemble le devoir de mémoire** et écouter les écoliers entonner le chant des partisans en souvenir des victimes de la seconde guerre mondiale.

Dimanche 3 mai
Le mauvais temps a joué les perturbateurs mais les visiteurs étaient au rendez vous ainsi que la bonne humeur des exposants et des éleveurs, pour la 30e édition de la **Foire de Villaz.**

Deux étudiantes de l'IUT rencontrent les acteurs du P.A.E de la Filière

Durant les 3 premiers mois de cette année, Pauline Mikulski et Myriam El Hamdioui, deux étudiantes de l'IUT d'Annecy le Vieux (3e année de licence de management des PME), ont visité les dirigeants et établi un diagnostic des besoins, à la demande du G.T.E "Groupe de Travail Economie" de la Mairie. Voici le résultat de leur enquête.

Situé au bas du village, de part et d'autre de la route départementale vers Argonay, le Parc d'Activités Économiques (P.A.E) de la Filière regroupe une soixantaine d'entreprises et environ 400 emplois dans les deux zones d'activités des Grands Bois et des Futaies. On y trouve une majorité d'entreprises artisanales mais aussi des sociétés industrielles, commerciales et de services de renom.

POINTS FORTS

- Le positionnement géographique du P.A.E à proximité de l'embranchement autoroutier d'Annecy-Nord.
- La réalisation en cours du rond-point de Mercier par le Conseil Général et l'intercommunalité.
- Le cadre naturel et l'environnement apaisé.

À AMÉLIORER

- La signalétique d'entrée de zone (actualisation des données et pose d'un panneau de situation des 2 zones).
- L'amélioration des réseaux techniques : téléphonie mobile, fibre optique, éclairage public, collecte des déchets…
- Elaboration d'un Règlement Intérieur à partir du cahier des charges existant, sur le modèle des zones voisines (Pringy, Argonay…).
- Communication : liste et répertoire, articles de presse, rencontres entre la Mairie et les chefs d'entreprises.
- Réglementation de la vitesse, propreté, plantation d'arbustes…

A partir de ce constat, la Mairie, sur les recommandations du groupe de travail Économie, a déjà entrepris des démarches d'amélioration en concertation avec les responsables d'entreprises.

Objectif : faire du P.A.E de Villaz un espace d'activités privilégié aux portes de l'agglomération annécienne, à l'entrée du Pays de Fillière. Une rencontre avec les dirigeants d'entreprises est prévue cet automne.

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES		EFFECTIFS	ACTIVITÉS
Indépendant	23%	1 personne	Artisan menuisier, paysagiste, Créateur d'art, Garagiste
Très petite entreprise	60%	2 à 10 salariés	Industrie de technologie de pointe, Ingénierie, Installation de machines
Petite et moyenne entreprise	17%	+ de 10 salariés	Technologie informatique et électrique Activités de services (transport, nettoyage, négoce)

Une nouvelle rubrique
pour les acteurs économiques

"Villaz & Vous" a choisi d'introduire une nouvelle page d'information. "Actus d'Eco" sera en quelque sorte le show room de l'économie de Villaz dès le prochain numéro.

En ouvrant cette nouvelle rubrique, Villaz et Vous présentera un ou plusieurs acteur(s) de l'économie locale en fonction de l'actualité du moment. Le journal citera également les nouveaux arrivés. Nous invitons les acteurs économiques de Villaz à nous contacter pour nous faire part de toute actualité les concernant.

Parce qu'ils créent des emplois, forment le tissu économique local, participent a minima pour un tiers à la fiscalité de notre commune et créent du lien social,... ces acteurs forment ensemble un véritable poumon économique pour notre territoire, apportant un soutien direct à la fois au fonctionnement de notre commune et à la vie de ses habitants.

De nombreux secteurs contribuent à ce palmarès : Agriculture, Industrie, Artisanat, Médical, Professions de service, Commerces, Hôtellerie/Restauration, etc.

A travers leur action ou production, ces femmes et ces hommes valorisent l'image de notre commune, reflètent son dynamisme et en apprécient le cadre de vie.

Leurs représentants sont nombreux à exprimer des besoins pour faciliter leur développement, notamment en termes d'améliorations d'infrastructures, comme en témoigne le résultat d'enquête rapporté par les deux étudiantes de l'I.U.T. d'Annecy-le-Vieux et mené dans le P.A.E.. Une synergie se met en place entre les acteurs de cette économie et l'équipe municipale. D'ores et déjà, M. Le Maire et le Groupe de Travail Économie mettent en place des actions de progrès pour répondre aux besoins formulés et améliorer le souffle de cette économie florissante et porteuse d'avenir.

La maison de convalescence "Bon Attrait", installée à Villaz depuis de très nombreuses années.

Le Conseil Municipal
en bref

Conseil du 16 mars

La séance du conseil était intégralement consacrée au vote du budget primitif de l'année 2015. Celui-ci est équilibré à hauteur de 3 012 190 € pour le fonctionnement, et 2 831 794 € pour l'investissement. Les 3 taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés.

Pour plus de détails, se reporter à la page 4 du précédent "Villaz et Vous".

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr

Scolaire, périscolaire, enfance et jeunesse

ACCUEILS DE LA PETITE ENFANCE SUR LE PAYS DE FILLIÈRE

Depuis le 1er janvier 2015, la Communauté de Communes du Pays de Fillière exerce la compétence "petite enfance". La gestion reste associative et les familles continueront d'être accueillies par les personnes habituelles.
L'incidence pour les parents du Pays de Fillière : ils ont depuis cette date la possibilité d'inscrire indifféremment leur(s) enfant(s) dans les structures du territoire, multi accueil ou micro-crèches.

Voici leurs contacts :
- Les Groisy Loups à Groisy - 04 50 77 56 97 - directrice.groisyloups@orange.fr
- Pomme d'Happy aux Ollières - 04 50 69 87 43 - crechepommedhappy@gmail.com
- Les Marmotins à Saint Martin Bellevue - 04 50 01 47 89 - mcstmartin@orange.fr
- Les P'tiouts à Thorens Glières - 04 50 22 48 66 - creche.lesptiouts@orange.fr
- Les Renardeaux à Villaz - 04 50 60 66 01 - association.les-renardeaux@wanadoo.fr

NOUVELLE ENTRÉE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Depuis le 27 avril dernier, l'entrée de l'école primaire de Villaz a été modifiée afin de sécuriser les entrées et sorties de l'école tout en permettant aux parents de récupérer leurs enfants au même endroit. Malgré un manque de place "ressenti" mais non réel puisque le nombre de places de parking autour de l'école est resté le même, cette nouvelle entrée donne satisfaction.
Cependant, il est nécessaire de clarifier le sens de circulation au sein du parking car les enfants se retrouvent très vite au milieu des voitures venant des deux sens. La mairie travaille sur ce point et va proposer prochainement des aménagements et un nouveau sens de circulation.

En attendant, il est conseillé de rentrer dans le parking par la deuxième entrée en venant du centre-village et ressortir le long du bâtiment des maternelles. Cela permet en outre de réaliser une dépose rapide devant les plots du portail d'entrée pour ensuite repartir sans faire de manœuvres inutiles.
Enfin, nous remarquons de manière trop récurrente des voitures garées sur les places handicapées qui sont, nous le rappelons, réservées aux personnes à mobilité réduite. Afin de sensibiliser les personnes à cette infraction avant toute verbalisation, la mairie déposera sur les voitures mal garées un mot d'avertissement.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN CETTE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2014-2015, nous accueillons en moyenne 270 enfants par jour (primaire et maternelle). Les élèves sont répartis en 8 groupes pour les élémentaires et en 6 groupes pour les maternelles
L'équipe d'animation des TAP est composée de 23 animateurs qui interviennent chaque jour ou ponctuellement.
Afin de valoriser les activités réalisées par les enfants durant les TAP et donner la possibilité aux parents de découvrir plus précisément le contenu de ces nouveaux temps, la mairie organise le **vendredi 26 juin à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Villaz une exposition des travaux réalisés** ainsi qu'une courte projection vidéo sur le thème des TAP à Villaz. Un apéritif offert par la mairie sera ensuite servi aux parents au cours duquel le groupe de TAP musique fera une animation musicale.

Perspectives pour la rentrée 2015

Suite à l'augmentation du nombre d'élèves au sein de l'école primaire de Villaz, le nombre d'enfants inscrits aux TAP va lui aussi augmenter pour la rentrée. La mairie a donc dû consolider son équipe d'animation en recrutant de nouvelles personnes ou en augmentant les jours d'animation de certains intervenants.
Au niveau opérationnel, les enfants de maternelles resteront par groupe de classe et pour chaque groupe, deux intervenants seront prévus afin de continuer à respecter les normes d'encadrement fixées par le PEDT (1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans).
Les horaires de TAP resteront inchangés de même que la gratuité, qui a été reconduite pour cette prochaine rentrée malgré l'augmentation des besoins en encadrement.
Les inscriptions continueront à se faire par période avec une première inscription distribuée fin juin à remettre à la mairie avant mi-août. Ceci nous permettra d'ajuster les besoins en personnel si nécessaire.
Enfin la thématique pour la rentrée 2015 a été retravaillée avec les équipes d'animations. Les maternelles auront des animations autour du conte en changeant les univers par période (personnages fantastiques, animaux, princes et princesses etc…). Pour les élémentaires, les périodes seront liées au thème "il était une fois…".

LA FRESK

Samedi 20 et 27 juin
9h-12h et/ou 13h-16h
Samedi 4 juillet 9h-12h

Avec MOSCA artiste peintre — Gratuit

Collégiens de Villaz à vos pinceaux !

Informations par mail : jeunesse@villaz.fr

Dans la cour de l'école, sur les murs de l'algéco

UN PROJET JEUNESSE DU CONSEIL MUNICIPAL

La municipalité propose aux collègiens (12-16 ans) de participer à l'élaboration d'une fresque murale sur les murs de l'algéco dans la cour de l'école. Les participants peuvent assister aux séancess "à la carte" par demi journée et sur inscription (formulaire disponible en mairie ou sur le site web). Il sera possible d'apporter son pique nique pour ceux qui souhaitent assister aux journées complètes des 20 et 27 juin.

Afin de préparer le projet, tous les participants inscrits sont conviés à une matinée de réflexion le samedi 13 juin de 10h à 12h à la mairie. Durant cette matinée le groupe pourra élaborer avec l'artiste le thème et les couleurs de la fresque.

Villaz voit vert…

COLLECTER

Du nouveau du côté de la CCPF pour la collecte de nos déchets

La communauté de communes du pays de Fillière (CCPF) assure la collecte des déchets que nous produisons. Son objectif est de satisfaire au Grenelle de l'environnement, et ainsi que la plus grande quantité possible de nos déchets soit valorisée, et non incinérée. Elle adapte et améliore constamment son dispositif de collecte. Ainsi, 2 nouveautés sont à signaler à Villaz :

Une nouvelle borne de collecte

Villaz dispose désormais de 3 bornes pour la collecte de vos vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, ceintures et peluches :

- École
- Stade du Varday
- Salle des fêtes.

La filière de collecte assure le réemploi des textiles en bon état (vente dans des magasins de seconde main et à des grossistes, essentiellement à l'étranger) et le recyclage des textiles déchirés, troués ou tachés (chiffons et isolants phoniques).
A vous de jouer et d'avoir la fibre du tri !

Un nouveau point de tri à la Salle

La CCPF a mis en service un point de tri complet à La Salle.
L'ambassadrice du tri est intervenue pour sensibiliser ou perfectionner le geste de tri les habitants du secteur. Pour ceux qu'elle n'a pu rencontrer, voici les informations essentielles :
Ce nouveau point de tri comporte :

- 2 conteneurs à couvercle jaune pour les emballages recyclables : bouteilles, flacons et bidons en plastique, petits cartons, briques, boîtes de conserve, canettes de sodas, barquettes aluminium, aérosols et tous les papiers
- 1 conteneur à couvercle vert pour les bouteilles, pots et bocaux en verre
- 3 conteneurs à couvercle noir pour les ordures ménagères, y compris sachets en plastique, blisters, pots de yaourt en plastique, barquettes polystyrène,…

Contact : CCPF - Déborah Vigné
04 50 22 43 80
standard@paysdefilliere.com

ENTRETENIR

Les travaux ONF de l'année écoulée

Des travaux importants ont été réalisés sur les infrastructures de la forêt communale sous la responsabilité de Jean Paul Rauxet, technicien forestier, et le concours des ouvriers forestiers de l'Office National des Forêts pour la maîtrise de la végétation.

- Une remise aux normes et prolongation d'une ancienne piste de débardage dans la partie haute de la forêt communale à 1 350 m d'altitude au lieu dit Pré Noir. Cette piste nous permet d'exploiter 500 m³ de bois des parcelles forestières qui depuis 30 ans n'ont pu être suivies sylvicolement. La dernière exploitation fut réalisée par héliportage.
- Suite à des glissements de terrain successifs, un nouvel enrochement et remplacement d'une buse furent réalisés sur la route forestière des Envers, axe qui dessert par grumier 50 % du massif forestier.
- La réouverture d'une antenne de débardage au Crêt Châtillon a été réalisée pour permettre l'exploitation en 2014 de la parcelle forestière n°8, ainsi que la création d'un fossé et nettoyage d'une grille d'écoulement sur la route forestière du Parmelan.
- Rénovation de la piste des 3 croix et réalisation d'une place de dépôt de parcelle forestière en collaboration avec la commune de Dingy Saint Clair.

300 m³ de bois exploités permettent l'emploi annuel d'une personne sur le département, il est important de veiller à la bonne gestion de notre patrimoine forestier.

Comme chaque année pour le plaisir de nos nombreux promeneurs l'entretien des sentiers pédestres et une plantation ont été réalisés par les ouvriers de l'ONF. Ainsi la piste menant au chalet Chappuis a été élargie et réaménagée.

AMÉNAGER

Le projet de liaison douce Les vignes / le chef lieu

Le conseil municipal de Villaz a, lors d'une séance de travail, validé la poursuite des études concernant la réalisation d'une liaison douce entre le chef lieu et les Vignes. L'objectif de cet aménagement est d'assurer une liaison sécurisée aux piétons, cyclistes et poussettes, sur l'axe joignant le plateau sportif du Varday au chef lieu, en desservant les différents secteurs des Vignes. Le projet s'accompagnera du réaménagement du parking du Varday et du carrefour de Grattepanche. Compte tenu des coûts prévisionnels, le projet ne pourra être réalisé que par tronçons.

NETTOYER

Matinée de l'environnement organisée par l'association Bien vivre à Villaz

La municipalité de Villaz s'associe à cet évènement. Au programme : découverte et entretien de sentiers sur le bas de Villaz. Rendez vous à 8h30 devant la salle des fêtes, équipés de vêtements et chaussures adaptées.

A 13h, retour au Varday pour un apéritif offert par la commune, suivi d'un pique-nique canadien.

Merci de vous inscrire par mail bienvivreavillaz@gmail.com ou au 06 34 95 75 81

SENSIBILISER

Le développement durable à l'école

Dans le cadre des TAP, nous avons pu développer une thématique portant sur le développement durable à destination de deux groupes de primaire (CE2/CM1 et CM1/CM2). Julien Traini, animateur TAP et en apprentissage BAPAAT a mis en place des séances d'activités et d'information avec confection d'un jeu de l'oie autour des questions de développement durable, une séance de sensibilisation au tri des déchets et l'intervention d'experts de la Communauté de Communes du Pays de la Fillière.

DÉCOUVRIR

Les sentiers de Villaz

Plusieurs plans et descriptions des différents sentiers pédestres de Villaz sont consultables ou téléchargeables sur le site de la mairie www.villaz.fr / Découvrir / Tourisme.

… et parfois, Villaz voit rouge

Malheureusement, certains de nos concitoyens n'ont pas encore assimilé les rudiments du civisme et du respect de l'environnement. Pour preuve quelques photos d'incivilités relevées sur notre commune : bouteilles de gaz et fût déposés route des Aulnes, sommier retrouvé route du grand Nant, chauffe-eau déposé à Ronzier et ce ne sont que les dernières en date. Résultat : un nettoyage réalisé aux frais de la collectivité… dont font aussi partie les auteurs de ces actes !

HATHA YOGA

Le 21 mars à la Salle de Gymnastique de Villaz, l'Association Hatha-Yoga, Relaxation présidée par Marie-Claude Jolliot a invité Chris Mengeart, enseignante et formatrice en milieux hospitaliers, co-fondatrice de l'École de Yoga de l'Energie d'Évian avec Yves Mangeart. Chris est ainsi venue animer un atelier de yoga sur l'énergie des saisons, en l'occurrence le printemps. A chaque saison, il convient d'adapter un comportement, une manière de vivre. Cette énergie de la nature va correspondre en nous à un mouvement d'énergie ascendant, qui nous donne de l'élan et nous invite à l'action. Cette énergie est en correspondance dans notre corps avec les fonctions Foie, Vésicule biliaire, qui vont gérer l'action et l'intention. L'organe des sens correspondant est la vue. Dans cet atelier, les postures, les respirations et pranayama ont été travaillés en lien avec cette énergie particulière. Les participants ont répondu nombreux à cette journée et sont repartis enchantés.

FJEP

La modification des rythmes scolaires n'a pas découragé l'équipe de bénévoles qui anime l'activité ski de piste du F.J.E.P., ces animateurs ont surmonté les obstacles pour permettre à 49 enfants de poursuivre la pratique du ski de piste le mercredi après-midi à la Croix Fry. Dès les cours finis, les enfants et leurs accompagnateurs ont pu prendre le bus vers 13h pour se rendre sur les pistes de ski, avec un retour vers 18h30. En fin de saison, la majorité des enfants ont réussi les épreuves de niveau (flocon, étoile…). C'est tout naturellement, qu'une cérémonie de remise de médailles (photo ci-dessous) a eu lieu à la salle des fêtes de Villaz, avec un goûter pris en commun.

Avant-projet de la saison 2015/2016 :

Arts plastiques adultes, (enfants, sous réserve du recrutement d'un animateur) **; Atelier textile créatif ; Arts en volume ; Guitare ; Théâtre** (il manque 2 animateurs) **; Cirque ; Yoga ; T'aï chi chuan ; Stretching ; Gymnastique de jour et du soir ; Sophrologie ; Ski de piste** (enfants) **; Ski de fond; Judo ; Marche nordique ; Art floral ; Stages d'arts plastiques, de sculpture et de cirque prévus semaine du 24 août.**

Pour une animation efficace, le F.J.E.P. a besoin d'aide de façon ponctuelle, notamment en début de saison, au moment des inscriptions. A la suite du départ de quelques bénévoles, il nous manque quelques personnes pour faire le lien entre l'animateur et l'équipe du conseil d'administration. La mobilisation de quelques adultes est importante pour faire vivre les activités proposées et rendre les montants d'inscription abordable ; Il nous manque un bénévole pour le judo et un pour le théâtre.

Parents ou non, venez vous impliquer au F.J.E.P. nous avons besoin de vous.

Renseignements sur fjepvillaz.fr

PAROISSE SAINT MARC

- Dimanche 7 juin : messe à Villaz à 10h et "dimanche-caté" pour les enfants du catéchisme et de l'éveil à la foi, à 9h à l'église de Nâves.
- Mi-juin, distribution du journal Théolien N°17 dans les boites aux lettres.
- Dimanche 21 juin : la paroisse propose un pèlerinage d'une journée à Saint Maurice en Valais. Départ du car à 6h du cimetière de Pringy. Ouvert à tous.
- Dimanche 5 juillet : messe à Villaz à 10h.
- Dimanche 2 août : messe à Villaz à 10h.
- Samedi 15 août : fête de l'Assomption de Marie, messe à Pringy à 10h.
- Dimanche 16 août : messe à Nâves à 10h.

Information et inscription à l'accueil paroissial ou par mail à st-marc@diocese-annecy.fr

AEL

Grâce à vous tous et vos réponses à notre appel à l'aide, l'Association Ecole et Loisirs va très certainement pouvoir perdurer ! En effet, si bon nombre de membres de l'association ont décidé cette année de quitter le navire, une dizaine de parents vont venir les remplacer à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Cette année encore l'AEL s'occupe de vos enfants avant ou après l'école et doit faire face à un effectif toujours croissant. Pour ce faire cette année a vu la mise en place d'un directeur, Martin Poncet et d'une équipe d'animateurs presqu' entièrement renouvelée. Après avoir obtenu un agrément auprès de la CAF, la garderie est devenue officiellement un "centre de loisirs sans hébergement".

La prochaine étape qui tient à cœur les actuels membres : partager le logiciel que les parents utilisent actuellement pour la cantine.

Et n'oubliez pas, toutes ces avancées sont le fruit de parents bénévoles… cela peut être vous il n'est pas encore trop tard !

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 août à l'adresse mail : communication@villaz.fr
La prochaine édition du Villaz & Vous paraîtra fin août, ce sera le n°7 de septembre-octobre.
Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.
Ces règles nous permettent de publier tous les articles qui sont envoyés dans des conditions optimum. Nous remercions toutes les associations de Villaz, grâce à votre aide nous publions un magazine municipal apprécié de tous.

TENNIS CLUB DE VILLAZ

Compétition et tournoi
La compétition bat son plein au TC Villaz. Trois équipes jeunes sont engagées : catégorie 8 ans, 10 ans et 13/14 ans. De nombreuses rencontres auront lieu à Villaz lors des prochains week end. Venez les encourager ! (dates à consulter sur le site internet).

Le tournoi du TC Villaz aura lieu du 29 mai au 14 juin (NC à15/1).

Stages
Le stage printemps a été un réel succès, avec environ 20 joueurs chaque jour pour pratiquer leurs sports préférés. Les dates du stage été pour les enfants à partir de 5 ans sont déjà sur le site et au chalet du club (inscription possible à la journée / demi-journée).

Animation "Fête du tennis"
Le TC Villaz organise avec le soutien de la FFT, une matinée animation le samedi 30 mai de 10h à 12h pour les adhérents et non adhérents, jeunes ou moins jeunes. Des jeux, des relais et pour les plus motivés un tournoi "balle mousse". Le tout suivi d'un "apéro" bien mérité !!!

Renseignements et inscription en ligne (AEI) ou par mail : tennis.villaz@gmail.com

ASP

Du 6 au 17 juillet : Stage de foot au stade Louis Baud au Varday organisé par l'ASP de Villaz.
Renseignements http://aspv.footeo.com

FILIÈRE AVENTURES

Avec une trentaine de jeunes inscrits aux activités été, les différentes sessions se déroulent dans les meilleures conditions ; après les cycles escalade et tout-terrain, place à la découverte des petits canyons de la région.
Les mercredis 3, 10, 17, 24 juin et 1er juillet après-midi de 13h à 18h.

Groupes escalade au pan et en salle.
Sortie en extérieur le 30 juin. 16h-19h
Week-end VTT dans le jura les 13 et 14 juin. Nuit sous un tipi. Les parents sont cordialement invités.
Une initiation à la plongée subaquatique est prévue (date à confirmer.)

Eté 2015 :
Rando sur glaciers du 6 au 8/07
Multiactivités 9 et 10 juillet et du 24 au 28 août.
Pensez à consulter notre site :
www. filiereaventures.fr
toutes nos rubriques et actions en images.

Contact / informations :
Secrétariat : 06 87 84 76 63
Présidente, Nicole Charvier : 06 80 91 14 22

LES RENARDEAUX

1995 - 2015 : 20 ans de bonheur aux Renardeaux
Invitation officielle à toutes les familles ayant connue une belle aventure aux Renardeaux depuis 1995. Pour nous rejoindre le samedi 4 juillet de 15h à 19h pour les bambins de 4 mois à 17 ans. Activités diverses sur le parking de la salle des fêtes. Et de 20h à 2h du matin pour les adultes à partir de 18 ans pour une fiesta party dansante sur le parking de la salle des fêtes.

Inscriptions et explications auprès de Laurent Auger : 06 16 17 36 46

LA BIBLIOTHÈQUE

Nous vous informons que la bibliothèque sera ouverte tout l'été :
Le mercredi de 16h à 18h,
Le samedi de 10h à 12h.
Pendant les vacances scolaires, la permanence du vendredi de 16h à 17h30 est supprimée.
Par ailleurs vous pourrez découvrir les nouveaux livres que nous avons achetés récemment : romans adultes et enfants, documentaires adultes et enfants, BD.
Enfin, nous vous invitons le **5 juin prochain à 20h30** à la **rencontre** que nous organisons **avec Michelle Tourneur**. Vous découvrirez cette auteure scénariste et romancière et pourrez partager le verre de l'amitié avec nous.

Si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles, nous serons ravis de vous accueillir.

CCPF

Stage de foot de la CCPF
- Du 6 au 7 juillet
  pour les enfants nés en 2003 et 2004
- Du 13 au 17 juillet
  pour les enfants nés en 2005 et 2006

Stage ouvert à tous les jeunes du pays de fillières, licenciés ou non.

Inscriptions et renseignements
à partir du 4 mai : www.paysdefilliere.com
04 50 22 43 80

Les évènements de votre village

Du 29 mai au 14 juin : Tournoi du TC Villaz aura lieu (NC à15/1). Inscription en ligne (AEI) ou par mail : tennis.villaz@gmail.com

Samedi 30 mai : Fête du tennis, Le Tennis Club de Villaz organise avec le soutien de la FFT, une matinée animation de 10h à 12h. Renseignements : www.tennis.villaz.fr

Vendredi 5 juin : à 20h30, rencontre à la bibliothèque, avec Michelle Tourneur, auteure scénariste et romancière.

Samedi 6 juin : Matinée de l'environnement organisé par l'association Bien Vivre à Villaz Rendez vous devant la salle des fêtes à 8h45 avec des vêtement et chaussures adaptées. Inscription par mail avant le 2 juin sur bienvivreavillaz@gmail.com

Vendredi 12 juin :
Fête de l'école à partir de 17h
Exposition du travail d'arts plastiques réalisé toute l'année. Activités proposées par l'APE. Disco des enfants et repas organisés par l'APE.

Jeudi 18 juin : passage du Tour des Pays de Savoie, épreuve cycliste internationale entre 13h30 et 15h depuis Aviernoz.

Du jeudi 18 juin au samedi 20 à 13h : exposition de l'activité "Arts plastiques" ainsi que des stages de sculpture du FJEP dans la salle des fêtes de Villaz.

Vendredi 19 juin : tournoi vétéran de l'ASP Villaz en semi-nocturne, à partir de 19h30.

Samedi 20 juin : tournoi des jeunes, U11 le matin et U13 l'après-midi, plus de 240 joueurs sont attendus au stade Louis Baud.

Vendredi 26 juin
Salle des fêtes dès 18h30
Exposition des travaux des enfants réalisés durant les TAP, suivi d'un apéritif offert par la Mairie.

Samedi 27 Juin :
l'ASP de Villaz vous invite à son assemblée générale et à la fête du foot en soirée.

SEMAINE THÉÂTRE DU FJEP

Du dimanche 28 juin au 3 juillet :
tous les soirs à 20h précises !
2 représentations par soir :

Dimanche 28 juin
Troupe des primaires avec Catherine Debray, "la balade des planches" de Jean-Paul Alègre.
Troupe des collégiens avec Stéphanie Pollien, "N'oubliez pas Colibri " de Frédéric Dubost.

Lundi 29 juin
Troupe de primaires avec Virginie Martinod, "Micmac dans les contes" de Cyrille Dehlinger.
Troupe des lycéens avec Françoise Roulet et Eric Lechemia, "le bourgeois gentilhomme".

Mardi 30 juin
Troupe des collégiens avec Stéphanie Pollien, "N'oubliez pas Colibri" de Frédéric Dubost.
Troupe des lycéens avec Françoise Roulet et Eric Lechemia, "le bourgeois gentilhomme".

Mercredi 1er juillet
Troupe de primaires avec Virginie Martinod, "Micmac dans les contes" de Cyrille Dehlinger
Troupe des primaires avec Catherine Debray, "la balade des planches" de Jean-Paul Alègre.

Jeudi 2 juillet
Troupe des primaires avec Catherine Debray, "la balade des planches" de Jean-Paul Alègre.
Troupe des lycéens avec Françoise Roulet et Eric Lechemia, "le bourgeois gentilhomme".

Vendredi 3 juillet
Troupe de primaires avec Virginie Martinod, "Micmac dans les contes" de Cyrille Dehlinger.
Troupe des collégiens avec Stéphanie Pollien, "N'oubliez pas Colibri" de Frédéric Dubost.

Samedi 4 juillet : les 20 ans de la crèche (renseignements page 11).

FÊTE NATIONALE

Lundi 13 juillet
Rendez-vous à 21h devant la mairie pour le départ du défilé aux lampions. La parade sera accompagné en musique par la fanfare de l'Echo du Parmelan.
Comme chaque année, retrouvez l'association Plein Air Aventures le soir du 13 juillet pour partager en famille et entre amis un barbecue animé par une soirée musicale et conviviale.

Fête de la musique organisée par le FJEP autour de la salle des fêtes :

Samedi 20 juin :
- à partir de 18h : démonstrations des activités cirque, réflexologie, ...
- Dés 19h : apéritif offert. Repas (saucisses / frites)
- 19h30 : concert de l'écho du Parmelan
- 20h30 : groupe So&So What, compositions originales
- 22h15 : groupe Trio Ennessy, reprises rock

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

22 mai à 18h	**3 juillet à 18h**
5 juin à 18h	**17 juillet à 20h**
19 juin à 18h	**31 juillet à 20h**

les informations pratiques

DÉMARCHAGES COMMERCIAUX

La commune de Villaz rappelle à tous les habitants qu'en aucune façon elle n'a conclu d'accords avec des sociétés qui se présentent comme réalisant des diagnostics sur les habitations. Toute démarche présentée en ce sens constitue une usurpation. La plus grande prudence est de mise.
De même, la commune de Villaz n'est partie prenante dans aucune publication démarchant les entreprises de la commune pour des insertions publicitaires.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La communauté de communes du pays de Fillière (CCPF) a négocié un tarif groupé pour la vidange des dispositifs d'assainissement autonome.

Contact : 04 50 22 43 80 puis taper 1.

PEFC 10-31-1143 / Certifié PEFC Design et impression KALISTENE